Accès Plus à la SNCF

Chaque jour, l'accessibilité progresse en gare et à bord des trains SNCF et *Accès Plus*, le service facilitateur et gratuit de la SNCF, s'ouvre à plus de voyageurs depuis le 1er octobre 2009.

Proposé dans 40 gares au mois de mars 2007, ce service pour les personnes handicapées et à mobilité réduite, est à présent disponible dans près de 360 gares. Aujourd'hui, en conformité avec son schéma directeur national Accessibilité, approuvé le 11 juin 2008 par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et par le secrétariat d'État chargé des Transports, la SNCF étend le nombre de bénéficiaires de son service facilitateur.

Accès Plus accueille et accompagne :

- toute personne détentrice d'une carte d'invalidité, de priorité ou de stationnement,
- toute personne détentrice d'une carte "réformé-pensionné de guerre",
- toute personne se présentant en gare avec son propre fauteuil roulant.

Ce sont à présent près de 100 000 clients supplémentaires qui vont pouvoir bénéficier de l'engagement du service *Accès Plus* et passer de l'aide spontanée et de dernière minute en gare, à la qualité et la garantie d'engagement du service *Accès Plus* de la SNCF.

Depuis son lancement en 2006, 25 000 clients *Accès Plus* ont bénéficié de près de 300 000 prestations.

Personnalisé et garanti, ce service se réserve au moins 48 h avant le voyage et consiste en l'accueil et l'accompagnement du voyageur d'un point de rendez-vous en gare de départ jusqu'à la sortie en gare d'arrivée, correspondance(s) éventuelle(s) comprise(s).

En amont de cet accueil en gare, la préparation et la confirmation du voyage sont accompagnées par les conseillers du centre de contacts dédié (achat des billets compris). Pendant le voyage, à bord, le voyageur est reconnu par le Chef de bord informé et attentif. En cas de difficultés imprévues, il actionnera la *"Ligne Urgence Accessibilité"*.

Joindre les conseillers, par tous moyens, quel que soit son handicap, 7 jours sur 7, de 7 h à 22 h

- 0890 640 650
  - puis touche 1 (0,11 € TTC la minute).
  - puis touche 2 pour obtenir la Ligne Urgence Accessibilité
- N° court : 36 35
  puis dites "Accès Plus"
  (0,34 € TTC la 1ère min
  et 0,11 € les suivantes)
- Fax : 0825 825 957
  (0,15 € TTC la minute)

accesplus@sncf.fr
www.voyages-sncf.com
www.accesplus.sncf.com